

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

En argent L 57

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

De la Capital. seu dit. S IV # 13

De la Caisse Communales.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Signé par le Citoyen Jean David
Marmilloz, Régent, à Rossinière
le 18 Mars 1799.*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Cuves. Village derrière.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Petit Village dans un Vallon distinct, ou il y a encore un Village, et quelques maisons éparses.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Il fait partie de la Commune de Rossinière, et environ le quart de la Population.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la Paroisse et Agence de Rossinière.

d. District

Du Pays d'en haut Romand.

e. Canton

Du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

La circonférence du premier quart d'heure contient 18 maisons, celle du second 23.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le Village devant — Le Village derrière, maisons éparses delà la Rivière.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Le Village devant 15 minutes — maisons éparses 8 à 10 min. Delà la Rivière 20 à 25 min.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Du Village derrière lieu de l'École 14
Du Village devant — — — — 9
De maisons isolées — — — — 3
Delà la Rivière — — — — 1*

N° 2. 188

Reponses

Relatives à l'état de l'Ecole de Cuves, de l'Agence de Rossinière, District du Pays d'en haut Romand, Canton du Léman.

N° 2.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? — Dans la circonférence d'une lieue, il n'y a point d'autre Ecole, que
- a. Leurs noms. — Les deux du Village de Rossinière.
NB. On ne compte pas celle de Montbovon qui est dans le Canton de Fribourg.
- b. Leurs distances réciproques. — De Cuves à Rossinière 40 à 60 minutes.
De Cuves à Montbovon du Canton de Fribourg 30 à 50. minutes.

I I.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? — Lire — écrire — prier — orthographe — l'arithmétique — le chant des Psalmes — mémoriser le catéchisme, les Psalmes, et un Recueil de Passages de l'Écriture S.^{te}
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? — Elle dure en hiver depuis le commencement de 9.^{me} jusqu'au commencement ou milieu d'Avril; Elle se fait aussi en été deux fois par semaine.
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? — Abrégé du catéchisme d'Ostervald — Le Recueil de Passages, appelé de Duplan.
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? — Préceptes et Réglemens généraux d'ordre et de bienséance surveillés par le Pasteur et le Consistoire — l'École est régulièrement fréquentée même en été.
- 9°. Durée de l'école chaque jour? — De 9 à 11 heures pour les plus avancés — de 11 heures jusqu'à 1 pour ceux qui le sont le moins.
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? — Cette École est distribuée en 5 classes — la 5.^{me} épèle — la 4.^{me} commence à lire et mémoriser — la 3.^{me} lit avec quelque facilité. Ces trois Classes forment ce qu'on appelle, Petite École. La 2.^{me} lit mieux ou est plus âgée; — La 1.^{me} est composée des plus forts. Ces deux forment ce qu'on appelle, Grande École.

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? — Le Pasteur faisoit l'examen en présence de quelques membres du Consistoire; il nommait deux aspirans au Baillif qui choisissait.
- b. D'où est-il? — De Cuves.
- c. Son nom — Moïse Rodieux.

(3)

- d. Son âge. — 50 ans.
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? — Il a trois enfans.
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? — Depuis l'an 1778.
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? — Il a été élevé à Clarens (de la Paroisse de Montreux) ou son Père étoit Rég.^t Il étoit auparavant agriculteur et souvent subside de son Père, auquel il a succédé dans l'École qu'il a aux jours d'aujourd'hui.
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? — Il lit en chaire à son tour en hiver.
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
- a. En hiver, } — 27 (il y en a eu jusqu'à 40.)
b. En été, } soit garçons ou filles. — 23

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES!

- 13°. Biens & fonds de chaque école. — Il n'y a d'autre fond particulier qu'un Capital donné à la Commune par le précédent Gouvernement pour en distribuer la Rente au 5 p. % à chacun des 3 Régens de la Paroisse.
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? — Ce Capital est de L. 600.
- b. Quelle en est la valeur? — La Bourse de Commune fournit le reste.
- c. Source des revenus. —
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? — Il n'y a point de biens d'Église — on ne tire rien de la bourse des pauvres pour la pension des Régens.
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? — Chaque Enfant porte en hiver une buche de bois par jour, ou il paye en échange 5 batz.
- 15°. Bâtiment de l'école. — Il n'y en a point.
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? — Il fournit une chambre chez lui, et il n'a pour cela que le bois que portent les enfans.
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. — Le propriétaire.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? — L. 35 et 4 bats pour l'hiver, et L. 6. pour les Ecoles d'été, y compris l'article suivant.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? — de L. 600. susdites, voyés art. IV. n°. 13. vaut à chacun L. 1.
- c. Fondations?
- d. Caisses communales? — Voyés article IV. n°. 16. lettre A
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Moïse Rodieux
Régent à Cuves,
13^e Mars 1799.

(1)

Paroisse de Rossinière 190.
Grande Ecole

N° 1.

N. 95

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I. RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école? — *Rossinière au Village*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? — *Village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? — *C'est une Commune*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? — *De la Paroisse et Agence de même Nom.*
- d. District — *Du Pays d'en haut Romand*
- e. Canton — *Du Léman*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *La circonférence du premier quart d'heure contient toutes les maisons du Village &c. au nombre de 103. Celle du second dix à douze — celle du troisième quatre à cinq. NB. la variation de nombre vient de ce que quelques unes ne sont habitées que pendant une partie de l'année*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Le Village sus dit — La Frasse — Les Siernes — La Chaudanaz moulin — Fragnière*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Le Village & la frasse quelques Minutes — Fragnière 10. minutes — moulin 15. m. Les Siernes de 20. à 30. m. Les combariens 45. m.*
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Du Village — 24. De la frasse — 7. De Fragnière — 4. Du moulin — 2. Des Siernes — 6. Des combariens — 2.*